

# TERMES DE RÉFÉRENCE

---

## Journée du Justiciable – Podor

---

***Modernisation de l'état civil et accès à l'e-justice :  
vers des services publics inclusifs, accessibles et sécurisés***

**Chef de projet : Alioune SY**

**Contact : 78 390 68 68 / [contact@amicalejustice.org](mailto:contact@amicalejustice.org)**

<b>Organisateur</b>	Amicale des Agents de la Justice (AAJ)
<b>Lieu</b>	Podor, Département de Podor
<b>Date prévisionnelle</b>	Mercredi 01 Juillet 2026
<b>Région</b>	Saint-Louis

---

## 1. Contexte et justification

---

Dans un contexte de mondialisation marqué par des exigences croissantes en matière de transparence, d'équité et de participation citoyenne, la modernisation du service public apparaît comme une priorité incontournable au Sénégal. Cette dynamique est renforcée par le lancement du New Deal technologique, qui ambitionne d'accélérer la transformation numérique de l'administration, notamment à travers la dématérialisation des procédures, la digitalisation des services, ainsi que l'amélioration de la gouvernance, de l'état civil et de l'accessibilité de la justice.

Le secteur de la justice, pilier fondamental de l'État de droit, s'inscrit pleinement dans cette évolution. Il lui revient de se réinventer pour devenir plus accessible, plus efficace et plus proche des citoyens, en intégrant les outils numériques tout en répondant aux attentes des usagers.

C'est dans cette optique que le personnel administratif et technique du ministère de la Justice s'est regroupé au sein de l'Amicale des Agents de la Justice (AAJ). Créée pour valoriser la contribution de ses membres et renforcer la performance du service public de la justice, l'AAJ s'est fixé pour objectifs de promouvoir la solidarité, la formation continue et le développement professionnel de ses membres ; d'offrir un cadre de réflexion et de proposition sur les enjeux du système judiciaire ; et de contribuer à l'amélioration de l'accès au droit et à la justice pour tous.

Dans le prolongement des Assises de la Justice initiées par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Bassirou Diomaye Diakhar Faye, et en réponse aux préoccupations exprimées par les justiciables à travers le pays, l'AAJ organise en 2026 les « Journées du Justiciable », sous forme de portes ouvertes dans plusieurs ressorts judiciaires du Sénégal. Après une première édition réussie en mai 2025 dans les ressorts de Tambacounda et de Ziguinchor, la deuxième édition se déploie dans les ressorts de Thiès, Saint-Louis et Kaolack.

### 1.1. Spécificité de la Journée de Podor

Située à l'extrême nord du Sénégal, à la frontière avec la Mauritanie, Podor est l'une des villes les plus anciennement habitées de la vallée du fleuve Sénégal. Ancien comptoir colonial, carrefour historique des échanges transsahariens et terre peule par excellence, Podor concentre des réalités spécifiques qui rendent l'accès à la justice et à l'état civil particulièrement difficile pour ses habitants.

L'éloignement du tribunal de grande instance de Saint-Louis – situé à plus de 200 km –, la fréquence des inondations qui isolent certains villages pendant l'hivernage, et la fracture numérique criante dans cette zone frontalière font de Podor l'un des départements où le droit reste le plus inaccessible. Les déclarations de naissance hors délai sont massives, les registres d'état civil fragiles et partiellement incomplets, et de nombreux citoyens ignorent l'existence même des procédures de régularisation.

Par ailleurs, Podor est marquée par une forte tradition de migration transfrontalière avec la Mauritanie : des familles éclatées entre les deux rives du fleuve, des mariages non enregistrés de part et d'autre, des enfants nés en Mauritanie sans actes reconnus au Sénégal. Ces situations d'apatridie de fait créent des vulnérabilités juridiques profondes que ni les familles ni les agents locaux ne savent comment traiter. La Journée du Justiciable de Podor entend précisément mettre le droit et le numérique au service de ces populations d'une frontière oubliée.

---

## 2. Thématique de la journée

---

**« Comment la modernisation de l'état civil et le déploiement de l'e-justice peuvent-ils atteindre concrètement les citoyens de Podor, territoire frontalier parmi les plus enclavés du Sénégal ? »**

*Située à plus de 200 km du tribunal de grande instance de Saint-Louis, isolée par les inondations en hivernage et coupée des réseaux numériques, Podor incarne une réalité que les ambitions de digitalisation de la justice peinent à atteindre. Cette journée interroge les conditions concrètes pour que la modernisation de l'état civil et l'e-justice deviennent une réalité tangible pour les citoyens d'une frontière oubliée, où les enjeux transfrontaliers avec la Mauritanie ajoutent une couche supplémentaire de complexité juridique.*

---

## 3. Objectifs

### 3.1. Objectif général

Renforcer l'accès à l'état civil et à la justice pour les populations du département de Podor, en identifiant les obstacles spécifiques à ce territoire frontalier et enclavé et en explorant les solutions offertes par la digitalisation des services publics pour combler le fossé entre la ville et ces zones isolées.

### 3.2. Objectifs spécifiques

- Dresser un diagnostic précis des obstacles à l'accès à l'état civil et à la justice à Podor : distances, inondations saisonnières, fracture numérique, barrières linguistiques (pulaar, soninké, wolof) et coûts de déplacement prohibitifs.
- Présenter les perspectives concrètes du programme NEKKAL pour le département de Podor : interconnexion des centres, accès hors ligne, sécurisation des registres et formation des agents de proximité.
- Aborder spécifiquement la problématique de l'état civil transfrontalier : naissances en Mauritanie, mariages célébrés sous les deux droits, enfants sans actes reconnus, procédures de transcription.
- Informer les populations sur les dispositifs d'audiences foraines et les procédures de régularisation de l'état civil adaptés aux réalités de Podor.
- Sensibiliser les chefs de village, les auxiliaires d'état civil et les leaders religieux à leur rôle de relais dans la chaîne d'enregistrement, en particulier dans les villages isolés ou inondés périodiquement.
- Formuler des recommandations spécifiques à la situation de Podor : solutions hors ligne, agents mobiles d'état civil, protocoles transfrontaliers avec la Mauritanie.

## 4. Résultats attendus

- Au moins 200 citoyens, leaders communautaires, agents d'état civil et acteurs institutionnels informés sur leurs droits et les perspectives de digitalisation adaptées à Podor.
- Un diagnostic partagé des obstacles spécifiques à l'accès à l'état civil et à la justice dans ce territoire frontalier et enclavé.
- Des solutions identifiées pour les situations transfrontalières : procédures de transcription, audiences foraines, protocoles consulaires avec la Mauritanie.
- Un document de recommandations produit et transmis aux autorités compétentes et aux partenaires.
- Un renforcement de la confiance entre les populations de Podor et l'institution judiciaire.

## 5. Méthodologie et format

La journée sera organisée sous forme de portes ouvertes combinant plusieurs formats participatifs afin de maximiser l'engagement des participants et la qualité des échanges.

### 5.1. Séquences de la journée

Horaire	Séquence	Description
08h30 – 09h00	<b>Accueil et inscription</b>	Enregistrement des participants, distribution de la documentation.
09h00 – 09h30	<b>Cérémonie d'ouverture</b>	Allocutions officielles : représentant du Préfet de Podor, représentant de la justice (tribunal de grande instance de Saint-Louis), représentant de l'AAJ.
09h30 – 10h30	<b>Panel 1 – État civil à Podor</b>	Diagnostic de l'accès à l'état civil à Podor : distances, inondations, registres dégradés, fracture numérique. Présentation par un officier d'état civil et un magistrat.
10h30 – 10h45	<b>Pause</b>	Pause-café et networking.
10h45 – 12h00	<b>Panel 2 – E-justice et NEKKAL</b>	Programme NEKKAL et perspectives pour Podor. Solutions hors ligne, agents mobiles. Fracture numérique et alternatives adaptées aux zones enclavées.
12h00 – 13h00	<b>Panel 3 – Frontière et état civil</b>	Enjeux transfrontaliers spécifiques à Podor : naissances en Mauritanie, mariages mixtes, enfants sans actes reconnus. Procédures de transcription et rôle des consulats.
13h00 – 14h00	<b>Pause déjeuner</b>	
14h00 – 15h30	<b>Ateliers thématiques</b>	Ateliers en sous-groupes : (1) Régularisation de l'état civil à Podor, procédures et démarches ; (2) Solutions numériques hors ligne pour zones inondées ; (3) État civil transfrontalier et familles éclatées.

15h30 – 16h00	<b>Restitution et recommandations</b>	Synthèse des travaux, formulation de recommandations, feuille de route.
16h00 – 16h30	<b>Cérémonie de clôture</b>	Allocutions de clôture, remerciements, photo de famille.

## 6. Public cible

- Citoyens du département de Podor, en particulier les populations rurales des villages isolés et les familles transfrontalières.
- Chefs de village, délégués de quartier et auxiliaires d'état civil des communes et communautés rurales de Podor.
- Officiers et agents des centres d'état civil du département.
- Magistrats et greffiers du tribunal de grande instance de Saint-Louis couvrant le département de Podor.
- Représentants des communautés transfrontalières et associations de la diaspora.
- Autorités administratives : Préfet de Podor, sous-préfets, élus locaux.
- Organisations de la société civile, ONG et partenaires techniques et financiers.

## 7. Ancrage dans les Objectifs de Développement Durable

Cette journée contribue directement aux engagements du Sénégal en faveur des ODD, notamment :

- ODD 16 « Paix, justice et institutions efficaces » : promotion de l'identité juridique pour tous les citoyens de Podor, y compris dans les situations transfrontalières et dans les zones les plus isolées.
- ODD 9 « Industrie, innovation et infrastructure » : développement de solutions numériques inclusives adaptées aux contraintes spécifiques des territoires enclavés et périodiquement inondés.
- ODD 10 « Réduction des inégalités » : réduction des inégalités territoriales dans l'accès aux services publics entre les grandes villes et les zones frontalières comme Podor.
- ODD 17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs » : renforcement de la coopération transfrontalière avec la Mauritanie sur les questions d'état civil et d'identité juridique.

## 8. Contribution attendue des Partenaires Techniques et Financiers

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette initiative citoyenne, en cohérence avec la dynamique nationale de transformation impulsée par le New Deal technologique et les engagements du Sénégal en faveur des ODD, l'AAJ sollicite l'appui des PTF en qualité de partenaires stratégiques. L'accompagnement peut prendre plusieurs formes :

- Appui financier : prise en charge totale ou partielle du budget de la journée.
- Appui technique : mise à disposition d’experts en lien avec la thématique de la journée.
- Appui logistique : fourniture de matériel de communication, supports pédagogiques, équipements audio-visuels.
- Visibilité et communication : co-branding, couverture médiatique, diffusion des recommandations au niveau sous-régional.

Votre accompagnement contribuerait significativement à l’émergence d’un service public de la justice plus accessible, plus transparent et plus inclusif pour les populations des zones frontalières du Sénégal.

## 10. Coordination et contacts

---

L’organisation de la journée est assurée par l’Amicale des Agents de la Justice (AAJ) en coordination avec les autorités judiciaires et administratives du département de Podor.

**Structure organisatrice : Amicale des Agents de la Justice (AAJ)**

**Tutelle : Ministère de la Justice du Sénégal**

**Partenariat local : Préfecture de Podor, Tribunal de grande instance de Saint-Louis, Services d’état civil du département, Collectivités territoriales**

**Contact : Alioune SY**

**Tél : 78 390 68 68 / 76 479 39 39 Email : [contact@amicalejustice.org](mailto:contact@amicalejustice.org)**